

Le Bonnet Rouge

Quotidien Republicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
TÉL. CENTRAL 80-85

5 centimes — PARIS et DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 49-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Les Propriétaires et les Loyers

Ils adressent une pétition au Parlement

Les propriétaires viennent de faire distribuer aux députés une longue circulaire-pétition dans laquelle ils exposent leurs doléances. Ces honorables citoyens déclarent, de dont personne n'a jamais douté, qu'ils tiennent à honneur de payer ce qu'ils doivent et particulièrement leur part de la dette sacrée des charges de la guerre de défense nationale, par quels seraient honneux, disent-ils, de faire supporter par d'autres citoyens.

A la bonne heure, direz-vous, voilà de nobles sentiments exprimés, et félicitons sans réserve ces messieurs d'être revenus à de meilleurs sentiments.

Pourquoi faut-il que leur commentaires gâtent ces nobles propos ? Ces messieurs disent se refuser à payer la part des autres contribuables, d'autant plus que la grande majorité des propriétaires, peu riches, ne peuvent supporter ces charges successives et que la propriété bâtie ne représente que le sixième de la richesse générale.

Que l'Etat paye !

Si les pouvoirs publics, dans un but de popularité, jugent le moment opportun pour augmenter les charges de guerre, en faisant cadeau de loyers à des locataires, c'est la chance de pouvoir les payer, c'est la collectivité qui doit supporter ces charges et non les propriétaires seuls, bien récusés à ne pas accepter ces charges arbitraires.

Quant aux loyers des soldats sous les drapeaux, il est juste que l'Etat leur verse, en plus, pour ceux qui sont mariés, un complément de loyer, c'est-à-dire la collectivité qui doit supporter la charge et non une classe de contribuables, les propriétaires paieront ainsi leur quote part, mais refusent de payer plus parce qu'ils ne le peuvent pas.

Toutes les charges de guerre doivent former un ensemble qui sera réparti équitablement, sous forme d'impôts, sur tous les contribuables. C'est conforme au droit et au loia, au mépris desquels les pouvoirs agissent actuellement.

Les moratoires du 7 janvier et du 20 mars qui incitent à ne pas payer les loyers, en permettant de payer tout ce qu'on peut, sont absolument illégaux. Le Gouvernement n'a pas le droit de remettre des dettes à des gens pouvant les payer. C'est une mesure d'anarchie qui empêche les propriétaires de payer eux-mêmes ce qu'ils doivent aux particuliers, et à l'Etat les impôts dont il a grand besoin.

Prétentions injustifiables

Pour messieurs les propriétaires, c'est

donc l'Etat, c'est-à-dire la collectivité des acquittés. Probablement ceux qui auront la chance de revenir et d'avoir risqué leur vie pour maintenir intacts, avec le patrimoine national, leurs propriétés, devront participer aussi, de leur bourse, à l'acquisition de cette dette nationale envers les propriétaires ? Pourquoi, pendant qu'ils sont, ne pas faire supporter aussi ces charges à la veuve et aux familles de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille.

Alors que tous les citoyens ont été lésés par la guerre, que la plus grande partie des Français ont abandonné les uns leur commerce, leur industrie, les autres leur travail, laissant femmes et enfants dans des situations souvent précaires, que pour les commerçants et les petits industriels qui auront la chance de revenir, la plupart d'entre eux seront obligés de faire des efforts inouïs pour remettre sur pied leur industrie et achalander le nouveau leur commerce, le sixième de la richesse générale du pays représenté par la propriété bâtie serait exonéré ?

Seuls MM. les propriétaires percevraient les intérêts de leur capital que représentent les loyers ? Est-ce là la façon dont ils entendent supporter leur part de la dette sacrée ? MM. les propriétaires paieront-ils au représentant de commerce la commission qu'il n'a pu prendre ? Paieront-ils au commerçant, à l'industriel, les bénéfices qu'ils auraient réalisés ? Paieront-ils aux travailleurs les salaires que ceux-ci auraient perdus ?

Une solution qui s'impose

Si ces messieurs veulent entrer dans cette voie, nous verrons peut-être à les aider à obtenir que leurs loyers soient payés. Jusqu'à ce moment, leurs menaces seront vaines et le refus, le cas échéant, de payer les impôts se retournera contre eux. D'ailleurs, il est une base très logique et équitable sur laquelle devraient se traiter tous les arrangements entre propriétaires et locataires. Ramener la propriété foncière à l'égal de la propriété industrielle ou même simplement boursière. Une maison n'est pas autre chose qu'un titre de rente ou un action. Les propriétaires bacheliers, en ce moment, ne sont pas propriétaires, ils sont actionnaires. Non, n'est-ce pas. Pourquoi les propriétaires d'immeubles seraient-ils plus favorisés ? La plus-value, en outre, de la propriété bâtie, pendant ces quarante dernières années, peut bien permettre aux propriétaires de faire, cette année, une année à peu moins bonne. Ils ne seront pas les seuls, hélas ! dans ce cas, et ce ne sont pas eux qui perdront encore le plus !

P. RAULT.

De 3 à 6 heures Communiqué Officiel Italien

Rome, 5 juin. — (Officiel). — Les belles qualités combattives de nos troupes se confirment. Sur toute l'étendue du front, nos armées triomphent toujours des difficultés du terrain et des duretés du climat.

Les anciens combattants de Libye et les nouvelles classes sont, dans la main de leurs chefs, des forces disciplinées et résistantes dans lesquelles on peut avoir toute confiance.

Sa Majesté le roi continue à se dépenser pour les troupes, spécialement pour celles qui opèrent dans des conditions difficiles ; les encouragements du souverain ne manquent jamais là où s'accroissent des dangers et où se supportent des maux et des dangers.

Un des commandants en chef a transmis ces jours derniers l'éloge du roi à ses troupes par le bel ordre du jour suivant :

« Sa Majesté a daigné m'exprimer sa haute satisfaction pour la valeur exemplaire et l'admirable persévérance que mes troupes ont montrée dans les derniers combats, au milieu des difficultés du terrain et sous les mauvais temps continuel, contre un ennemi renforcé et préparé de longue main. En cette première épreuve brillamment surmontée, nous avons vu parmi nous, sur le front la personne sacrée et vénérée du roi. Nos blessés ont reçu sa parole d'encouragement ; nos braves, son drapeau. Nous répondons tous : « Vive le roi ! » décidés plus que jamais à vaincre toujours.

M. Sembat à Brest

Accompagné des membres des commissions des travaux publics et de la marine marchande, M. Sembat, ministre des Travaux publics, est arrivé ce matin à Brest.

Le ministre a été reçu par les autorités locales, assistées des députés, MM. Le Bail et Couppé, et du président de la Chambre de commerce.

Le ministre s'est rendu à l'Hôtel Continental, où M. Joseph Frayer lui a exposé brièvement le programme des travaux d'aménagement, indispensables pour que Brest devienne un grand port de commerce. Il s'agit d'abord de la construction d'une deuxième forme de radoub, l'achèvement du quai de grande profondeur et l'amélioration des quais et bassins.

Le ministre a répondu que la défense nationale oblige le gouvernement à demander à tous les ports de France leur maximum de rendement. Il a déclaré être absolument de l'avis de faire de Brest un grand port de commerce.

Le ministre et les parlementaires ont visité ensuite les quais et la grande forme de radoub, puis ils ont pris place sur le Léon Bourdelles pour se rendre compte des facilités d'accès sur la rade.

Le ministre et les parlementaires ont visité ensuite les quais et la grande forme de radoub, puis ils ont pris place sur le Léon Bourdelles pour se rendre compte des facilités d'accès sur la rade.

Un destroyer autrichien coulé

UN DESTROYER AUTRICHIEN COULÉ
Rome, 6 juin. — On mande de Venise au Messager que lorsque le dirigeable italien commença, le 30 mai, le bombardement de Pola, les navires de guerre autrichiens, ancrés dans l'arsenal, se déplacèrent pour éviter le danger, mais dans la manœuvre, le cuirassé Erzherzog Franz Ferdinand, en révolte, heurta un destroyer autrichien qui fut lancé à l'eau ; le destroyer ne tarda pas à couler ; le cuirassé lui-même aurait eu des avaries et des pertes de matériel.

LE NOUVEAU CONSEIL DE L'AMIRALTE ANGLAISE
L'officielle « London Gazette » du 4 au soir annonce la composition du nouveau conseil d'amirauté :

Premier lord civil : M. A. Balfour ;
Premier lord naval : amiral sir A. Jackson ;
Autres lords navals : vice-amiral sir F. Hamilton, contre-amiral F. Tudor-Tudor et capitaine Lambert ;
Francis Hopwood ;
Le duc de Devonshire est un unioniste et le genre de lord Lansdowne.

ENCORE UN CHALUTIER COULÉ
Londres, 6 juin. — Le chalutier « Dogberry », du port de Hull, a été coulé par un sous-marin allemand, à 25 milles de l'île Fair.

L'équipage a été amené à Kirkwall. C'est le huitième bateau de pêche coulé depuis deux jours.

DES OFFICIERS ALLEMANDS SE RENDENT EN TURQUIE
Salonique, 5 juin. — On mande de Dédéagatchi que 173 officiers allemands, se rendant à Constantinople, viennent de traverser la Bulgarie.

MANIFESTATIONS ITALOPHILES
Nîmes, 6 juin. — A l'occasion du départ des Italiens mobilisables, une grande manifestation franco-italienne a eu lieu ce matin. Sur tout le parcours, les Italiens mobilisés sont l'objet de manifestations enthousiastes ; à la gare, une foule compacte les a acclamés ; ils sont partis à midi pour Marseille.

A L'ORDRE DU JOUR
Toulon, 6 juin. — Le vice-amiral commandant en chef l'armée navale a porté à l'ordre du jour de l'armée, le commandant, l'état-major et l'équipage du Bouvet, qui a sombré héroïquement le 18 mars 1915, dans l'attaque des forts des Dardanelles par l'escadre franco-anglaise.

Les Serveurs de l'Étranger

Quelques avatars de Léon Daudet

Il n'y a rien d'agréable à remuer de la boue, surtout par ces chaudes journées de juin. Il nous faut pourtant continuer à montrer Léon Daudet tel qu'il est.

L'intérêt national exige que ce louche agent des puissances ennemies de notre France soit connu de chacun.

Dire ce qu'est cet individu qui déshonorerait l'humanité s'il n'y avait pas en lui davantage du pourcentage que de l'homme, c'est faire échouer ses manœuvres, c'est réduire à rien l'effet de ses laborieuses diffamations.

A le voir se démenner comme il le fait, pour briser l'union sacrée, pour ébranler l'autorité du gouvernement, pour notre crédit, de braves gens sont frappés de stupeur et se demandent :

— Mais quel diable le pousse donc ?
— Quel est ce démon ? On ne sait pas son nom. Mais ce qu'on sait, c'est que nul ne s'otterrait d'apprendre où siège le mystérieux personnage qui fait manœuvrer Daudet, mais pas automate, à coup sûr, comme celui de Vaucanson. La guerre fait connaître les méthodes de la Wilhelmstrasse, de Berlin, et du grand service secret de l'empereur. L'Allemagne prépare la guerre, mais pas seulement avec des torpilles et des dirigeables. Elle avait son équipe d'agents secrets. Dans chaque pays, ils s'ingénient à provoquer des troubles, à semer l'inquiétude, à diffamer les gens qui ont la responsabilité des intérêts publics. Ces agents, l'Allemagne les recrute parmi les hommes perdus de vices coûteux et prêts à tout pour de l'argent.

Or, de quel se soucie Léon Daudet ? Qu'est-ce qu'il recherche ?
— C'est l'or, rien que l'or — toute sa vie le montre, cette vie de cabriolets indolentes et d'exhibitions ignobles. Un de ses amis, celui des gens de l'Action Française, qui tient dans cette troupe de bateleurs, le rôle du « servent », de l'« érudit », de même que Daudet tient celui du pitre — aime à comparer Daudet à l'Arétin, ce patron des pomographeurs, ce précurseur des matres-chanteurs. La comparaison est exacte à cela près que l'Arétin ne trahit jamais son pays.

Ignoble prostitution
L'or ! C'est pour de l'or que Daudet tant de fois a changé de maîtres et de patrons, de partis et d'idées.

— Caméleon Daudet, disait Rochefort, « ni ne détestait pas les à-peu-près et qu'il

gagaient les efforts de Daudet pour l'imiter et, le cas échéant, le remplacer.

Pour l'or aussi, il ne recula point devant cette action répugnante entre toutes : souiller le nom de son père.

Notre homme pondait chaque année un ou deux romans ; grâce à la protection de Zola — protection dont Daudet bénéficie toujours — il les plaçait chez un bon éditeur. Pour que cette marchandise se vendit, Léon Daudet, sans sentir l'inconvenance, l'ignominie de ce qu'il faisait, exploita le nom et le renom d'Alphonse Daudet. Il voulait assurer à ses romans pornographiques un public plus étendu que l'habituelle clientèle de ce genre de publications : jeunes gens que trouble la puberté, moines et prêtres à qui la continence pèse, vieillards qui veulent garder au moins l'image d'une réalité qui les fuit. Pour grouper d'autres lecteurs que ces quelques centaines d'amateurs un peu spéciaux, Daudet n'hésita point à abuser du nom honorable de son père. Comme un fils de famille qui fait un faux pour obtenir, en se servant de la signature paternelle, quelques billets de mille d'un usurier, Léon Daudet eut le toupet de galvauder, de prostituer ce nom respecté.

Ses écrits de pornographie, il les fit passer au public en signant sans vergogne : Léon Alphonse-Daudet.

Ainsi le nom du grand Daudet se trouvait couvrir cette littérature de lupanar, ces scènes d'un érotisme maladif, ces histoires de sodomites, de morphinomanes, d'invertis, ces récits d'incestes, ces descriptions d'accouplements monstrueux.

Tous les amis d'Alphonse Daudet eurent un honnet de dégoût. Mais l'autre, inconscient, kynomanie. Il accusait d'une voix canine le chiffre de ses tirages. D'un geste crapuleux, il frappait sur son gousset pour faire tinter les louis et les écus, et il filait vers Montmartre — histoire de combattre l'ébésité, disait-il.

Un homme qui a un tel mépris de sa famille, un gaillard qui ne rougit point d'une ingratitude aussi sale, n'est-il pas capable de tout — pourvu qu'on le paye ?

— De tout ? aurait ajouté Jules Lemaitre. Non.

— De quoi donc Daudet n'est-il pas capable — pour de l'argent ?
— D'écrire convenablement.

Mais, à cela près, il n'est rien qui puisse faire hésiter la cupidité de Léon Daudet. Le passé, chez lui, répond de l'avenir. Nous continuerons à éclairer à la lumière du passé l'âme sombre de cet agent dont le mystère sera bientôt dissipé.

Les Exploiteurs de la Guerre

Sus aux Intermédiaires

Une manifestation rue Richer

Le Parlement va se saisir de la question et examiner un projet de loi

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet de la suppression des intermédiaires dans la confection des équipements militaires. Il est inutile de dire que nous appuierons de toutes nos forces toute proposition de loi qui aura pour but de défendre les ouvrières contre les exploitiers de la guerre. Tous les faits cités dans le Bonnet Rouge seront répétés à la tribune du Parlement par nos amis Laval et Lauche, députés de la Seine. Nous sommes persuadés que la Chambre et le Sénat s'accorderont pour mettre fin aux scandales des fournitures militaires. Le remède est très simple. Il suffit de remettre les commandes aux municipalités qui se chargeront de faire exécuter directement le travail par les femmes des mobilisés. Cette méthode est déjà pratiquée dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne. Les ouvrières sont libres de travailler chez elles ou dans les ouvriers municipaux. On nous signale également que dans une sous-préfecture de Seine-et-Marne, une organisation semblable, fondée par le sous-préfet, produit chaque jour 1200 chemises pour les soldats. Cet ouvrage qui reçoit des commandes de l'intendance d'Orléans assure l'existence de plus de huit cents familles.

« Nous parlerons prochainement d'un projet de loi qui va être déposé à la Chambre au sujet

Comportait certaines questions relatives à l'agriculture, M. Fernand David, à son tour, le déclama. Ce dernier examen étant terminé, il ne manque plus à ce projet que la signature du Président de la République.

Le projet de

Ce projet divise en trois tableaux les substances vénéneuses. Dans le tableau A, nous trouvons l'opium brut et officinal, l'extraît d'opium, les alcoolats de l'opium et leurs dérivés, le haschisch et ses préparations, la cocaïne et ses sels. L'article 9 réglemente d'une façon très rigoureuse, la tenue, par le pharmacien, du registre des poisons. Mais l'article le plus important de ce décret est l'article 12. Il est ainsi conçu :

Tout ce qui est destiné à ma consommation personnelle. Jusque-là, la loi était formelle. Dans l'un ou dans l'autre cas, le marchand de poisons n'était pas punissable. Cette lacune va être comblée, puisque l'article 12 prévoit la création gratuite des substances vénéneuses. Hôtels et cafés, compliqués des trafiquants de la Guiseuse Blanche, partageront inégalement les mêmes châliements que ces bandits. Personne ne des plaindre. Enfin, l'article 13, qui concerne particulièrement les pharmaciens et les médecins, déclare :

« Qu'il ne peut être renouvelé, en aucun cas, une ordonnance qui prescrit des poisons composés à base de cocaïne, de ses sels ou de ses dérivés, et renfermant ces substances dans une proportion égale ou supérieure au centième. »

Une loi est nécessaire

Avec ce projet de décret, une loi sera nécessaire. Notre excellent collaborateur Paul-Meunier a déposé, l'an dernier, sur le bureau du Parlement, un projet relatif aux substances vénéneuses. L'importance de ce projet, qu'on en finisse. Avec le spectacle scandaleux des acquittements de marchands de poisons ou des condamnations dérisoires qui leur sont accordées. M. Malvy a déclaré que quarante-trois arrestations ont été opérées depuis le premier août 1914.

Léo Poldès

Cet après-midi au milieu d'une nombreuse assistance ont été célébrés les obsèques de M. Louis-Philippe Reichel, père de notre confrère Franz Reichel, secrétaire de l'U. S. F. S. A. M. Louis-Philippe Reichel s'occupa durant de nombreuses années de l'éducation physique parmi la jeunesse. Il fut fondateur et président de l'Association vélocipédique d'amateurs. Fédération socialiste de sports et de gymnastique. La Fédération a l'avantage d'informer tous ses adhérents quelle organisation pour le dimanche de juin 1915 un Challenge d'ouverture pour subside, ce challenge comportera les épreuves suivantes : 60 mètres, 300 mètres et 1.000 mètres plat. Sauts en longueur avec et sans élan. Sauts en hauteur avec et sans élan. Poids et disque. Les épreuves se disputent par équipe de 3 coureurs. Tous les 3 comptent pour le classement. Chaque premier de chaque épreuve recevra un prix. Le challenge sera attribué au club arrivant en tête par addition des points. Les droits d'engagements 1 franc par équipe plus 0 fr. 25 par coureur seront reçus mercredi soir au siège de la Fédération, 113, boulevard Auguste-Blanqui.

POSTE RESTANTE

« L'Echo d'Alsace-Lorraine vient de paraître. Il sera le trait d'union entre nos frères d'un côté des Vosges et ceux qui, au-delà de la frontière, souffrent, attendent et espèrent. Parmi les morts des derniers combats on trouve le capitaine Jean Metzinger, fils du général Metzinger, et le capitaine de réserve de la légion de sa compagnie, il pénétrait dans une tranchée allemande.

LES PLANCHES

« Paris, le 5 juin 1915. L'Officier d'Administration principal Lacoste, gestionnaire de l'Hôpital-Dépôt de Clignancourt, a un Bonnet Rouge », 14, rue Drouot, à Paris. « J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre lettre du 4 courant et de vous remercier des neuf boules de plâtres (200 fauteuils) pour différents théâtres, concerts et cinémas qu'elle contenait et que votre œuvre veut bien mettre à la disposition des Convalescents de l'Hôpital-Dépôt de Clignancourt. » P. LACOSTE. Courrier des Spectacles. Ce soir. COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h. — Le Naufrage ou les Héritiers ; Le Voyage de M. Perrichon. OPERA-COMIQUE, 7 h. 30. — Mignon. THEATRE ANTOINE, 8 h. 20. — Zorneslag et Cie. PALAIS-ROYAL, 8 h. 20. — 1915 à l'avenue de Rip. SARA-BERNHARDT, 8 h. — La Dame aux Camélias. FOLIES-MARIGNY, 8 h. 30. — La Revue de Marigny. L'Entr'acte. — L'œuvre du Bon accueil donnera, au profit des soldats, blessés et prisonniers des pays envahis, le dimanche 13 juin, à 2 heures précises, en l'hôtel de Mme Odette Koven, avenue Hoche, une matinée artistique et musicale. On trouve des cartes au siège de la Société, 14, rue Oudinot (Paris).

Sur tous les Fronts

Communiqués Officiels

Communiqués français

Dans la région au nord d'Arras, au cours de la soirée et de la nuit, l'ennemi a prononcé un très violent effort pour reprendre les positions qu'il a perdues ces derniers jours. Tout le secteur d'Ablain à Neuville et particulièrement la Sucrerie de Souchez a subi un bombardement presque continu au cours duquel nos troupes ont héroïquement riposté. Cinq contre-attaques allemandes ont été lancées sur les pentes est de la Chapelle de Lorette. Les contre-attaques ont été inécessantes dans le bois à l'est de la route d'Aix-Neulette-Souchez.

L'offensive allemande a été partout brisée et nous avons maintenu toutes nos positions en infligeant à l'ennemi de lourdes pertes. Entre la route Aix-Neulette-Souchez et la route Ablain-Souchez, nous nous sommes emparé de plusieurs tranchées ennemies et nous y avons fait une trentaine de prisonniers.

Le résultat de ce communiqué qu'un grand effort a été dépensé sur le front Ablain-Saint-Nazaire-Neuville-Saint-Vaast. De notre côté l'effort a été en grande partie absorbé par la mise en échec des nombreuses et violentes contre-attaques de l'ennemi.

La route Aix-Neulette-Souchez est la partie de la route nationale numéro 37 de Béthune à Chateau-Thierry par Arras, comprise entre les deux villages miniers qui jalonnent cette partie du front.

Le bois à l'est de cette route occupe le fond d'une légère dépression de la plaine araysienne, en bordure de la grande arête de Paris.

Ce bois fait partie de notre base de résistance avancée, il est appuyé par le feu des batteries d'artillerie au sommet de l'éperon de Notre-Dame-de-Lorette.

La route Aix-Neulette-Souchez et la route Ablain-Souchez forment un angle droit dont le sommet occupe le nord de Souchez à la place de Béthune. Au nord-ouest de cet angle se dressent les pentes du versant méridional de Notre-Dame-de-Lorette. La région plane qui forme le triangle ainsi délimité s'étend au nord et au levant de la sucrerie.

Notre offensive, sur ce point, tend à établir la continuité de notre front. Cette dernière sera réalisée par l'occupation totale de la route Aix-Neulette-Souchez.

Dans les Dardanelles

Dans la journée du 4, les troupes alliées ont attaqué sur tout le front et ont enlevé de certains points d'appui de l'ennemi. Le centre anglais a occupé deux lignes de tranchées turques sur une profondeur de quatre cents mètres.

La première division française a enlevé la première ligne adverse. Elle a enlevé toute l'opération, la flotte alliée a donné un appui efficace.

Les pertes de l'ennemi sont très élevées. Plusieurs centaines de soldats et d'officiers ont été fait prisonniers. Parmi les prisonniers se trouvent six marins allemands.

L'artillerie ennemie a été constamment pendant le combat, dominée par la nôtre. Nous avons effectué plusieurs contre-attaques turques, durant la nuit du 4 au 5, ont été facilement repoussés.

Communiqué italien

Rome, 5 juin. — Risé de très remarquable dans la journée du 5 juin. Les petites opérations de nos troupes avancées continuent le long de toute la ligne.

Sur les plateaux de Lanorone et de Fogaria, la supériorité de nos batteries bat les forts austro-allemands se manifeste toujours davantage. Notre infanterie, ainsi soutenue fortement, se consolide chaque jour davantage sur le terrain conquis.

Les mouvements de concentration des grandes masses s'effectuent partout avec ordre, ainsi que la mise en action de tout le complexe organisme des services.

La conquête du Trentin est une opération méthodiquement conduite. La mission des avant-gardes, convenablement dirigées, et les forces d'invasion, puis les troupes d'occupation à l'abri des attaques imprévues, des surprises tactiques qui, maintes fois dans l'histoire des guerres, permit à une poignée d'hommes de provoquer la déroute d'une armée.

Sur le cours moyen de l'Isone, la prise de contact entre les forces ennemies est restée complète que possible. L'adversaire possède, aux abords de Tolmino, une situation extrêmement avantageuse au point de vue topographique. Le bourg est dominé par un éperon aux pentes escarpées formant une apophyse méridionale à l'une des deux têtes d'angle du versant occidental des Alpes Julienne (2.340 mètres). Tolmino se trouve ainsi entre le pied de cet éperon et la rive gauche de l'Isone.

Sur le front occidental

LE BOMBARDERMENT DU QUARTIER GENERAL DU KRONPRINZ. La Haye, 6 juin. — D'après une dépêche des bureaux de l'agence Wolff, plusieurs soldats ont été tués par les bombes lancées sur le quartier général du Kronprinz.

Sur le front russe

L'EFFORT HEROIQUE DES ARMEES RUSSES. Les armées russes font face depuis plusieurs semaines à un formidable effort allemand.

Elles se trouvent aujourd'hui dans la même situation où les armées françaises se sont trouvées en août, septembre et novembre.

L'Allemagne, grâce à sa position centrale, est à même de déplacer rapidement d'un front à l'autre une notable partie de ses forces.

Elle profite de ce moment contre nos alliés de cette possibilité, comme elle en a profité contre nous il y a quelques mois. De même qu'en septembre, il n'a pas dépendu de la Russie, malgré sa générale offensive d'août, d'empêcher la concentration contre la France de 12 corps allemands à la bataille de la Marne et à la bataille d'Ypres, de même depuis six semaines elle ne peut empêcher la concentration de nos armées sur le front oriental de forces importantes prêtes à venir à l'appui de nos alliés.

De là viennent les difficultés de nos traves alliés. Ils y font face avec un admirable héroïsme auquel l'armée française et le peuple français ne peuvent que rendre hommage, profondément convaincus que les combats qui se livrent en Russie seront pour l'armée russe un titre de gloire impérissable.

Quelle que soit d'ailleurs l'aide de l'état-major allemand et le courage de ses troupes, une poussée contre la Russie s'effectuera pour les mêmes causes qui ont servi son offensive contre nous.

La résistance énergique et les contre-attaques des Russes n'empêcheront pas les troupes allemandes d'atteindre nos alliés, mais elles leur ont permis de se préparer à l'avance, de façon à ce qu'ils puissent résister à l'invasion allemande, sans subir de pertes énormes.

Aux Ecoutes

UN DRAME

La scène représente une cour. En un coin de cette cour, un cerisier. Sur une branche de cerisier, un nid de pinsons. Voici le décor.

Comme personnages, une grosse poule blanche, traînant dans la cour sa queue de poussins ; le couple de pinsons et un de leurs pinsonnets.

Puis des figurants, chargés, comme le chœur antique, de pousser les exclamations d'usage.

Les acteurs étant présentés en tête, la toile est toujours levée. Dame Poule gloussait à loisir lorsque des paillements d'oiseaux affolés attirèrent les figurants du drame. Un enfant de pinson, tombé du nid, se débattait sous le bec de la poule, chargée subitement, cette bourgeoise dodue, en oiseau sauvage. Autour d'elle, impuissants, désolés, les pinsons volaient, couple désolé, impuissant, désarmé de bec et de griffes, devant cette grosse bête hérissée, croyant sans doute sa couvée en péril.

Le chœur des figurants, dont nous étions, fut des cris d'horreur. A ces cris, la poule lâcha l'oiselet qui gisait sur le sol pantelant, à demi mort, ne pouvant plus que faire le mort. Une main compatissante le ramassa doucement. Dans cette chaleur le petit se ramassa. Au travers de la cour, pinson et pinsonnette suivirent le sauvetage, lançant appel sur appel. Le cerisier était peu élevé, on put atteindre le nid et remettre le pinsonnet en sûreté.

Ca un drame ! s'écriera le vaste-tailleur critique. Qu'y manque-t-il pourtant ? Classique, respectant les trois unités, il fut bref, qualifié que ne possède pas toujours quelque célèbre tragédie. Une idée s'y développe : qu'un magnifique sentiment, tel l'amour maternel, peut devenir, porté au paroxysme, injuste et cruel.

Pour arriver à charpenter un drame humain, émanant de plus minces vérités, ne faut-il point parfois, avec bien plus d'efforts, entasser tirades sur tirades, sans y quelquefois réussir.

Fanny Clar. D'une réponse du ministre de la Guerre à M. Rouland, sénateur, il résulte que si un homme, encore soumis aux obligations militaires, épouse une veuve ayant six enfants d'un premier mariage il sera assimilé à la catégorie des chefs de famille ayant six enfants et suivra par conséquent le sort des hommes de la classe de 1887.

Aviz aux amateurs de veuves ayant enfants. A Copenhague, un professeur allemand s'étant adressé à un éditeur danois, lui demanda de la part de la légation allemande de faire une édition danoise d'une brochure allemande ayant pour but de prouver que ce qu'on dit au sujet des cruautés et des brutalités des Allemands n'est pas vrai et surtout que le traitement des prisonniers de guerre dans les camps allemands est irréprochable.

Le professeur disait qu'on était prêt à payer à l'éditeur la somme de 100 couronnes. L'éditeur expliqua au professeur qu'il ne lui était pas possible d'éditer la brochure, car il savait de source certaine que les cruautés allemandes étaient vraies, et qu'il lui serait reconnaissant de rompre au plus vite un entretien pénible. Et il ajouta qu'aucun Danois se respectant ne voudrait recevoir ni porter une décoration prussienne.

« Douceur allemande... Dans les mémoires du Chevalier de Lang, parus il y a une centaine d'années, on trouve ceci : « Tous les matins, j'étais réveillé par le bruit des coups de fouet que les officiers du régiment de Baden donnaient quotidiennement à leurs hommes. »

Le chevalier de Lang, qui vécut longtemps à Goettingue, dans la famille du comte de Hardenberg, trouva dans les papiers de la famille un règlement de 1666 qui donnait la façon de dresser les domestiques : « Celui qui ne pourra pas analyser le sermon du curé sera condamné à manger son diner couché par terre ; celui qui aura joué restera à genoux une heure sur la tranchée affilée d'une planche ; si un domestique dérobe un mets par gourmandise, on le forcera à manger un plat tout bouillant ; si un domestique bredouille dans une réponse, il recevra une chiquenaude sur le nez ; si le maître a un péché, il sera fustigé à l'écurie ; s'il remplit le verre bord à bord et en hume le plein, il sera puni de vingt coups de fouet ; si le verre est mal essuyé, il aura le choix entre quatre soufflets sur l'oreille ou six chiquenaudes sur le nez. »

Sur le front italien

UNE GRANDE BATAILLE EN COURS. Rome, vendredi soir. — L'armée italienne d'invasion est maintenant engagée dans sa première grande bataille pour la possession de Tolmino.

Il ne peut y avoir d'illusion sur le caractère formidable des défenses austro-allemandes. Des trins chargés de canons de campagne et de mitrailleuses sont passés à Gorz, deux jours avant la déclaration de guerre, allant à Tolmino. C'est un avantage position fermée qui leur permet de envoyer régulièrement les renforts utiles.

L'INCENDIE DE POLA. Rome, 6 juin. — Les nouvelles venues d'Aulriche confirment l'étendue des dégâts causés à Pola et Montafione par le dirigeable et les contre-torpilleurs italiens.

L'arsenal de Pola a été en feu, en plusieurs endroits, pendant une demi-journée. Les bœufs d'égarement n'ont pu être maîtrisés qu'avec peine et au prix de grands efforts.

A Montafione, deux torpilleurs en construction ont été complètement anéantis. 57 BATEAUX AUSTRO-ALLEMANDS CONFISQUES. Rome, 6 juin. — Jusqu'à ce jour, les autorités militaires ont confisqué 57 steamers austro-allemands, jaugeant ensemble 216.770 tonnes, dans les principaux ports italiens de la Méditerranée et de l'Adriatique.

Sur le front autrichien

SUR LE MONTENEGRO. Rome, 6 juin. — Dans la matinée de samedi, un avion autrichien a lancé six bombes sur Podgorizza. Il semblait viser les bâtiments du monopole des tabacs. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts importants.

Sur le front turc

ENVER PACHA INSPECTE. Londres, 6 juin. — Un télégramme de Dédagand annonce que le pacha, accompagné de plusieurs officiers allemands, est arrivé à Andrinople où il a inspecté minutieusement tous les forts.

Ceux qui ont vu le ministre de la guerre sous son aspect militaire ont pu apprécier sa tournure d'esprit. Ils ajoutent qu'Enver pacha a beaucoup vieilli depuis deux mois.

La vie au village

LA FAUVETTE (58, av. Gobel). — Tous les soirs L'Herminier prométhée, vendue en 2 tableaux de MM. Mauprey et Kolb.

FANFAN (60, boulevard Barbès). — Tous les soirs, Le Mariage de Figaro, opérette à grand spectacle, de MM. Alde et Henri Varna. Manuelle joue le rôle d'Andalou qu'il a créé au Casino Mayol.

GRAND GUIGNOL, 20 bis, r. Chapelle (Metz-31). Ce soir à 9 h. : La Feuille de Présence ; La Voiture brisée, comédies ; L'homme qui a vu le Diable, drame en 2 actes. — Jeudi et dimanche, matinée à 3 h.

COMEDIE-ROYALE. — T. 1, 3, 4, 4 h. mat. par un 1 fr. — Sous l'Orme ; Vieux du Tappier, revue de Dominus et M. Maréchal.

CONCERT MAYOL. — Tél. Gai. 68-07. — Mlle Anguetti, la célèbre fantasiste, dans son sketch avec Magnard, Partie de Concert ; Pélessier et toutes les étoiles de Paris.

CINEMAS ET ATTRACTIONS. GINEMA DES NOUVEAUX AUBERT-PALACE, 21, boulevard des Italiens. — T. 1, 1, de 2 h. à 11 h. Actualité, prog., varié, intéress. Orç. symph. Exklusivité, sent. : La Femme nue. Sur le Front.

Nouvelles de la Journée

En Angleterre

LA REPONSE DES TRAVAILLEURS ANGLAIS. Londres, 6 juin. — A la suite du dernier discours de M. Lloyd George, M. Clarke, représentant de la Société des ingénieurs associés, vient de reconnaître que les travailleurs n'ont pas, jusqu'ici, compris l'urgence du problème et qu'ils allaient y réfléchir.

Nous avons appris maintenant, dit-il, que les choses ne vont pas, sur le front, comme nous croyions qu'elles allaient. Certains journaux nous avaient caché la vérité et avaient présenté trop en rose les faits. Ce n'est qu'après, en entendant le discours de M. Lloyd George, que les travailleurs ont été mis en face de la terrible urgence en cette matière. Maintenant que nous savons, je suis sûr qu'il n'y aura plus aucune difficulté. Tout homme fera pour le mieux. (Daily Mail).

LE CLERGE CHANGE D'ATTITUDE. Amsterdam, 5 juin. — Le correspondant de la Gazette de Cologne à Zurich, que l'éditeur catholique italien est intéressante.

Tandis qu'au préalable, le clergé italien était fortement incliné vers la neutralité, aujourd'hui un certain nombre de prêtres, qui sont restés attachés au service militaire, se mettent à la disposition des autorités et, dans les églises, des prédicateurs manifestent des sentiments favorables aux armées italiennes.

LE LIVRE BLANC PAPA. Rome, 6 juin. — Le cardinal Gaspari prépare actuellement le Livre Blanc qui sera publié très prochainement.

Dans ce document, le Saint-Siège expliquera les raisons pour lesquelles le Pape a refusé d'accepter un représentant de la Turquie au Vatican. Il exposera également le système de pression diplomatique exercé par lui sur les puissances austro-allemandes pour qu'elles ne déclarent pas la guerre à l'Italie.

En Allemagne LA PEAU DE L'OURS. Biele, 6 juin. — La presse allemande publie le texte de l'ordre du jour voté par le comité directeur du parti national-libéral. Le comité a demandé que le gouvernement lève toutes les conséquences politiques des succès obtenus par l'armée et la flotte. A l'ouest, il faudra arrêter à l'empire allemand les territoires annexés pour assurer et fortifier la situation de l'empire sur terre et sur mer. A l'est, il ne faudra pas seulement tracer une frontière plus avantageuse au point de vue stratégique, il faudra aussi empêcher le domaine colonial de l'empire allemand de subir un accroissement correspondant à l'étendue de l'empire allemand.

A LA CHAMBRE PRUSSienne. Berne, 6 juin. — Le gouvernement a cédé devant les exigences de la Chambre des députés de Prusse.

La commission renforcée va examiner en détail toutes les questions se rattachant au plan de défense économique.

En Autriche-Hongrie LA FAMINE S'ETEND. La famine se répand rapidement en Autriche. Le pain de guerre est innavigable. L'empereur est très abattu. (Daily Mail).

UNE VILLE MORTE : TRIESTE. Londres, 6 juin. — Les personnes qui ont pu fuir de Trieste ces jours derniers racontent que la ville n'est plus qu'une cité morte. Il n'y a plus une boutique ouverte, plus un débit, plus un café. Les rues sont désertes ; tramways et voitures ont disparu. Seule la police reste. Les gens restent chez eux, anxieux et effrayés.

Quelques personnes mentionnent la faction dans la gare. D'autres gardent le palais impérial de Miramar. Les autorités austro-allemandes ont fait à Adelsberg les troupes occupent les hauteurs du plateau de Carso où de l'artillerie a été installée, avec possibilité en cas de besoin, de tirer sur Trieste.

Le port a été garni de mines. Des mains systématiques en font exploser un grand nombre chaque nuit.

On raconte que les monuments publics, les statues, les casernes, les palais, les théâtres, les bureaux du Lloyd ont été minés et qu'au moment de l'entrée des troupes italiennes un fil électrique relié à Carso fera tout sauter.

Dans la crainte de la chute de Trieste le gouvernement hongrois fait fortifier Fiume pour rendre la place susceptible d'opposer une sérieuse résistance à l'invasion italienne.

Pola a reçu des approvisionnements pour trois mois. Mais on a dû puiser dans ces réserves pour ravitailler l'armée du Nord. (Herald).

ZONES DE GUERRE. Zurich, 6 juin. — Les communications télégraphiques sont suspendues dans le Tyrol autrichien, en Carinthie, en Croatie, en Slavonie, en Dalmatie, dans la Bosnie-Herzégovine, en Galicie et en Bukovine.

Au Danemark UN DINER D'ETAT. Copenhague, 5 juin. — Le Roi a donné ce soir, au palais d'Amalienborg, un dîner en l'honneur des membres du Rigsdag et des ministres.

Au dessert, le souverain a porté un toast au Danemark.

C'est sur le fond sombre des événements du monde, qu'il dit, qu'il nous est permis de fêter la nouvelle Constitution, grâce à la paix que Dieu nous a donnée. Nous espérons que cette Constitution deviendra une bénédiction dans l'avenir, afin que nous puissions transmettre à la postérité notre patrie, libre et entière, ainsi que nous l'avons reçue de nos ancêtres. Vive le Danemark !

Le président du Folketing a répondu en portant la santé du Roi et de la Reine.

En Grèce

LA SANTE DU ROI. La Légation de Grèce nous communique un télégramme suivant transmis hier soir d'Athènes : « Sa Majesté le Roi a subi dans la matinée une opération qui consista en la réssection d'une côte sur sept centimètres par insensibilisation locale. »

« Une cavité dans la partie basale du thorax a été mise à jour. Elle renfermait de la matière et des membranes qui furent supprimées. »

« De cette façon, la partie pleurale a été évacuée. L'extérieur de la cavité de la plèvre a été lavé. »

« Sa Majesté a parfaitement supporté l'opération et a été immédiatement après en bon état de dispositions. »

« A 11 h. 30 du soir, la température a été de 40°. Les médecins expliquent cette élévation de la température par la réaction produite à la suite de l'opération. »

L'Etat du Roi n'inspire aucune crainte aux médecins.

UNE DEFENSE DE M. VENIZELOS. Athènes, 5 juin. — Certains journaux austro-allemands s'efforcent de faire croire au peuple grec que voter pour M. Venizelos et le parti libéral, ce serait voter en faveur de la guerre. Ils exposent également le système de pression diplomatique exercé par lui sur les puissances austro-allemandes pour qu'elles ne déclarent pas la guerre à l'Italie.

En ce qui concerne la question des concessions territoriales, autre inexactitude que le gouverneur a élevée à la hauteur d'un dogme politique, en partant du principe que les territoires belgiques, la Pologne et que de pareilles concessions n'ont pas consisté, ne constituent pas et ne constitueront jamais le programme du parti libéral. M. Venizelos n'a en fait rien posé la question des concessions comme un préalable à la question de la Grèce doit faire face au cours de la crise européenne pour assurer la sécurité du pays et réaliser ses aspirations nationales.

En ce qui concerne la question des concessions territoriales, autre inexactitude que le gouverneur a élevée à la hauteur d'un dogme politique, en partant du principe que les territoires belgiques, la Pologne et que de pareilles concessions n'ont pas consisté, ne constituent pas et ne constitueront jamais le programme du parti libéral. M. Venizelos n'a en fait rien posé la question des concessions comme un préalable à la question de la Grèce doit faire face au cours de la crise européenne pour assurer la sécurité du pays et réaliser ses aspirations nationales.

En Bulgarie

ANNIVERSAIRE PATRIOTIQUE. Sofia, 3 juin. — Une commission spéciale organisée de grandes solennités pour la célébration du trentième anniversaire de l'union de l'ancienne Roumélie orientale à la Bulgarie.

Un banquet sera donné, hier soir, les vétérans de cet acte historique, dont quelques-uns sont membres du gouvernement actuel.

Le président du conseil M. Adolovov, a rendu hommage au promoteur du mouvement nationaliste.

Des toasts ont été portés à la grandeur de la patrie, à la Bulgarie unie.

En Roumanie

LA DIVISION DANS LE PARTI CONSERVATEUR ROUMAIN. Bucarest, 4 juin. — Le parti conservateur a tenu mercredi matin, une assemblée générale convoquée dans le but de mettre fin à la situation difficile créée par les problèmes de rattachement de vœux séparant la majorité de ses membres de M. Marghiloman et de ses amis.

Les membres les plus en vue de M. Marghiloman, M. Virgil Arion, rédacteur du journal Moldova, qui n'a cessé de mener d'ardentes campagnes germanophiles, fut accusé d'être un traître par les manifestations hostiles de quelques-uns des députés en bulgares que la police eut de grandes peines à arrêter.

Les chefs des diverses fractions du parti conservateur s'efforcent actuellement de trouver une formule moyenne susceptible de réunir l'adhésion de tous. Il semble peu probable que ces efforts aboutissent. M. Pillesco et ses amis exigent, en effet, que M. Marghiloman donne, avant toutes choses, sa démission, et cette mission est obstinément refusée. Si un accord n'intervient pas d'ici deux ou trois jours, le comité exécutif de ce parti sera convoqué pour trancher définitivement le conflit.

Aux Etats-Unis

L'INAUGURATION DU PAVILLON FRANÇAIS A L'EXPOSITION DE SAN-FRANCISCO. San-Francisco, 5 juin. — L'inauguration officielle du pavillon français de l'exposition a eu lieu aujourd'hui avec un grand succès. Le pavillon a ensuite été ouvert au public.

M. Moore, président de l'exposition, accompagné de son épouse, a présidé à la cérémonie. Le pavillon du pavillon, sous la conduite de M. Tarman, au milieu des commentaires admiratifs et des éloges chaleureux adressés à l'organisation et à la décoration.

Les invités se pressaient devant les splendides objets exposés, particulièrement devant les pièces du grand-mobilier national, devant les souvenirs historiques de La Fayette et de Rochambeau et devant la collection des tableaux rétrospectifs.

Les dames de la haute société avaient envoyé de magnifiques fleurs, pour orner la statue Gallia.

L'opinion générale est que l'exposition française est la plus belle de toute l'exposition. Un Américain français a dit : « L'exposition française est une merveille, un bijou digne de Paris et de la France. »

Réponses au lecteur

Monlan. — Vous êtes absolument dans votre droit en réclamant de votre propriétaire une indemnité.

Lieutenant R. P. E. — Votre titre est très étendu. Si vous n'êtes pas un marchand de poisons, veuillez vous faire connaître. Tous nos correspondants peuvent être assurés de notre discrétion.

V. B. 120. — 1. Les campagnes non légitimes de soldats tirés au feu n'ont pas droit à pension. 2. Tous les mérites des services auxiliaires sont toujours susceptibles d'être versés dans les services armés.

A. J. R. K. — 1. Les émigrés reconnus bons à une nouvelle visite, sont astreints à faire trois années de service comme les hommes de leur classe. 2. Non, la réforme temporaire équivaut en fait, à un ajournement.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emplois sont insérées gratuitement et tous les jours.

JEUNE HOMME ou réfugié, débrouillard, ayant un appareil photo 9x12, sachant tirer et est demandé. Bien payé, nourri, couché. — Pouget à Marçay-Triest (S.-O.).

ON DEMANDE ouvrières lingerie en séries (Pressé), Marsais, 42, rue Rodier.

ON DEMANDE des entrepreneurs de cabarets ou de cache-croquets, Maison Armand Moch, 2, rue Bourg-Labbe. Se présenter le matin.

ON DEMANDE des mécaniciennes pour l'équipement militaire, chez M. Lévi, 65, boulevard Sébastopol, pour l'atelier et les dehors (pressé).

ON DEMANDE apprentie payée de suite. Delport, robes, 34, rue de Constantinople Paris.

DEMANDES D'EMPLOI. DAME, demande copies à faire à la machine, chez elle, Mme R., 40, rue Beauregard.

MÉCANICIEN ELECTRICIEN cherche emploi de conducteur de moteur à gaz ou d'électricien